



Bouhet le 15/05/2026

**DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 MAI 2026**

NUMÉRO DE LA DÉCISION	OBJET	VOTE
DCM40/2026	Élection des délégués de la commune auprès de l'UNIMA	Unanimité pour
Décision DIA0170572600004	Droit de Prémption Urbain : ♦ 1 Rue de la Prée, propriété cadastrée A 310, A 314 et A 70. Superficie totale : 1 056 m <sup>2</sup>	Renonciation

Le Maire,  
Christophe RAULT